



## L'épargne en titres avec Swisscanto Fondation de libre passage

### Qu'est-ce que l'épargne en titres?

Dans le cas de l'épargne en titres, l'avoir de prévoyance est totalement ou partiellement investi dans des groupes de placement. Ceux-ci sont soumis à des prescriptions et directives strictes réglées dans les art. 53 ss de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité, aussi appelée OPP 2. L'épargne en titres constitue une alternative intéressante à l'épargne classique, avec une possibilité de rendement supérieur.

### Quelles options proposons-nous?

Vous avez le choix entre huit groupes de placement de Swisscanto Fondation de placement présentant différents profils de risque. Un entretien de conseil auprès de votre Banque Cantonale vous permettra de déterminer quel groupe de placement vous convient le mieux.

### Qui est éligible à l'épargne en titres?

Tout preneur de prévoyance domicilié en Suisse peut avoir recours à l'épargne en titres. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet, dans le «Règlement épargne en titres» de Swisscanto Fondation de libre passage figurant sous la rubrique «Documents juridiques».

### Quand l'épargne en titres est-elle judicieuse?

Lors de votre admission dans une nouvelle institution de prévoyance, la loi vous oblige à lui transférer votre avoir de prévoyance. Cela s'applique également à la part de votre avoir de prévoyance investie dans l'épargne en titres, laquelle doit donc être liquidée avant le transfert. De ce fait, nous recommandons l'épargne en titres essentiellement en cas d'horizon de placement à long terme.

### Quel est l'avantage de l'épargne en titres?

L'épargne en titres vous permet d'augmenter les opportunités de rendement de votre avoir de prévoyance, sachant toutefois que les perspectives de rendements plus élevés s'accompagnent de risques de cours et de placement. Les résultats passés ne constituent pas une garantie de rendements futurs. Votre conseiller ou conseillère en prévoyance auprès de votre

Banque Cantonale se fera un plaisir de vous conseiller en détail à ce propos.

### Quels sont les frais liés à l'épargne en titres?

En matière d'épargne en titres, la fondation prélève des frais de 0.6% par an sur la valeur du dépôt. Ces frais incluent à la fois les coûts de l'administration des titres (0.15%) et ceux des prestations fournies par les Banques Cantonales (0.45%).

### Frais TER

Les frais TER (Total Expense Ratio) sont imputés à la performance du produit correspondant. Ils sont débités directement au produit concerné et, partant, pris en compte dans la performance affichée par ce dernier.

### Qui vous conseille si l'épargne en titres vous intéresse?

Votre conseiller ou conseillère en prévoyance auprès de votre Banque Cantonale effectuera avec vous une analyse de risque et vous aidera à choisir le groupe de placement adéquat.

### Swisscanto Fondation de placement

Dans le domaine de l'épargne en titres, Swisscanto Fondation de libre passage travaille avec Swisscanto Fondation de placement, qui compte parmi les fondations de placement suisses les plus grandes et les plus connues. Elle est chargée de la gestion collective des avoirs qui lui sont confiés par plus de 900 caisses de pension et institutions de prévoyance suisses. Les fondations de placement font partie du 2<sup>e</sup> pilier. Les investisseurs ont donc l'assurance que les prescriptions de l'OPP 2 relatives à l'investissement de capitaux de prévoyance sont bien respectées.

Des informations complémentaires et les fiches produits de Swisscanto Fondation de placement sont disponibles à l'adresse:

[products.swisscanto.com/products](https://products.swisscanto.com/products)

Chemin: → pays «Suisse» / segment de clientèle «Investisseurs privés» → Prévoyance privés → Choisissez le fonds et cliquez sur «Factsheet».

## Nous proposons les groupes de placement suivants:

### • **Swisscanto LPP 3 Responsible Portfolio 10 RT**

Ce groupe de placement suit une stratégie de placement orientée vers des revenus réguliers élevés. Les parts de 75% d'obligations, de 15% d'immobilier et de 10% d'actions contribuent à diversifier les risques et à augmenter le potentiel de rendement (TER\*: 0.73%).

Ce produit convient aux investisseurs qui disposent au moins d'un horizon de placement à court terme.

### • **Swisscanto LPP 3 Responsible Portfolio 25 RT**

Ce groupe de placement suit une stratégie équilibrée visant à obtenir, outre les revenus réguliers, des gains en capital sur les placements en actions. La part d'actions s'établit à 26% en moyenne, la part d'obligations à 59% environ et la part d'immobilier à 15% (TER\*: 0.61%).

Ce produit convient aux investisseurs qui disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.

### • **Swisscanto LPP 3 Responsible Portfolio 45 RT**

Ce groupe de placement suit une stratégie de placement orientée vers la croissance de la fortune. La part d'actions s'établit à 45% en moyenne, la part d'obligations à 40% environ et la part d'immobilier à 15% (TER\*: 0.65%).

Ce produit convient aux investisseurs qui disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.

### • **Swisscanto LPP 3 Responsible Portfolio 75 RT**

Ce groupe de placement suit principalement une stratégie orientée sur une croissance éventuelle du capital sous la forme d'actions, complétée par des rendements du capital provenant des obligations. Ce groupe de placement est conçu comme un fonds de fonds (fonds faîtière) et peut investir jusqu'à 100% dans des instruments de placement collectifs.

**Attention:** pour ce groupe de placement, la part en actions dépasse les 50% prévus par la loi (art. 55 OPP 2). Il convient uniquement aux investisseurs ayant une capacité de risque et une propension au risque correspondantes. Le risque de perte est supérieur à celui encouru avec les solutions de prévoyance traditionnelles (TER\*: 0.90%).

### • **Swisscanto LPP 3 Sustainable Portfolio 45 RT**

Ce groupe de placement détient des placements en actions et en obligations. Sont pris en compte les entreprises et débiteurs obligataires qui respectent les principes du développement durable écologique et social. La part d'actions varie entre 25% et 50%. La large répartition des actions et des obligations réduit le risque par rapport à un investissement dans un placement individuel (TER\*: 0.73%).

Ce produit convient aux investisseurs qui disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.

### • **Swisscanto LPP 3 Responsible Life Cycle 2025 RT**

Le groupe de placement investit en actions, obligations et immobilier. La part stratégique d'actions s'élève à 45% jusqu'à 10 ans avant l'échéance du groupe de placement en 2025. Ensuite, il est procédé à une réorganisation systématique des actions dans des formes de placement plus stables comme des obligations et de l'immobilier. A l'échéance, le groupe de placement n'est plus investi qu'en obligations et en immobilier (TER\*: 0.57%).

Ce produit convient aux investisseurs qui disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.

### • **Swisscanto LPP 3 Index 45 RT**

Ce groupe de placement suit une stratégie de placement orientée vers la croissance de la fortune. La part d'actions s'élève en moyenne à 45%, tandis que la part obligataire s'établit à 55% (TER\*: 0.40%).

Ce produit convient aux investisseurs qui disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.

### • **Swisscanto BVG 3 Responsible Portfolio Protection RT**

Ce groupe de placement investit dans le monde entier en actions, obligations et instruments du marché monétaire. L'objectif est une volatilité de 5% pour toute la fortune du fonds. La pondération des différentes catégories de placement peut varier en fonction de la variation des volatilités des différents placements, la part d'actions étant toutefois limitée à 50% au maximum et la part des monnaies étrangères, à 30% (TER\*: 0.73%).

Ce produit convient aux investisseurs qui disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.

\* Cette information fournie pour le groupe de placement concerné correspond au montant du TER lors du dernier exercice clôturé et ne constitue pas une garantie d'un montant correspondant futur.

**Votre conseiller ou conseillère en prévoyance auprès de votre Banque Cantonale se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire sur l'épargne en titres.**

Swisscanto Fondation de libre passage  
St. Alban-Anlage 26, Bâle  
Téléphone +41 58 280 11 55  
Fax +41 58 280 29 38  
[fzs@swisscanto-stiftungen.ch](mailto:fzs@swisscanto-stiftungen.ch)

Adresse postale:  
Swisscanto Fondations  
Case postale 99  
8010 Zurich

Informations complémentaires sur

[www.swisscanto-fondations.ch](http://www.swisscanto-fondations.ch)



**Swisscanto**

Stiftungen/Fondations/Fondazioni